

CHOIX DE L'HEBERGEMENT

Nouveauté, cette année le stage de déroulera au **CRJS DE BLOIS** pour vous permettre, si vous le souhaitez de rentrer chez vous le soir.

Afin d'organiser au mieux votre séjour, merci de cocher les cases où vous serez présent en fonction de la **formule d'hébergement choisie**.

	25/02	26/02	27/02	28/02	01/03	02/03
PDJ						
Déjeuner						
Diner						
Nuit						

Avez-vous déjà participé à ce stage ?

- Non, c'est la première fois
 Oui, j'ai participé _____ fois à ce stage

JOINDRE :

- LE REGLEMENT DU STAGE DE 30€
 UNE ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE¹
 LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON¹

Fait à _____, le _____

Signature du candidat ou du représentant légal¹ :

J'autorise mon enfant à utiliser les transports en commun mis à disposition par l'UDESMA du lieu du stage au lieu du concert.

¹ pour les mineurs

REGLEMENT :

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'UDESMA 41

Nous acceptons les participations des comités d'entreprise et des mutuelles, les passeports temps libre de la CAF ainsi que les chèques vacances.

Une attestation de stage est établie sur simple demande à l'UDESMA 41.



*Union Départementale des Ecoles de
musique et des Sociétés Musicales et
Artistiques de Loir et Cher*



UDESMA 41

1 avenue de Châteaudun

BP 50050

41913 BLOIS Cedex 9

Tél/Fax : 02 54 42 65 67

udesma41@gmail.com

www.udesma41.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Affiliée à la Confédération Musicale de France, reconnue d'utilité publique
Agréée jeunesse et d'éducation populaire sous le n° 41 JEP 03 27



ORCHESTRE DEPARTEMENTAL D'HARMONIE

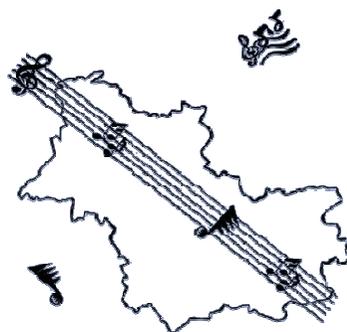
{ 11^{ème} session }

Pour les musiciens à partir de 15 ans
(3^{ème} cycle minimum)



25
février
→
02
mars

Cohésion, échange, équilibre musical et technicité font la qualité de cet orchestre. Depuis 2003, les musiciens mettent en évidence le potentiel et les possibilités musicales en matière de formation d'harmonie en Loir et Cher.



Sous la direction de **Claude KESMAECKER**
Chef de la Musique de l'Air de Paris

Assisté de **Vincent RIES**
Directeur de l'Harmonie de Blois

PROGRAMME

FONCTIONNEMENT :

Session de 6 jours, du **lundi 25 février au samedi 2 mars 2013 à partir de 13h30**, au **CRJS de Blois en demi-pension ou pension complète**.
Concert samedi 2 mars à 20h30 à la salle des fêtes de Contres.

RECRUTEMENT :

Elèves de Cycle 3 minimum, professeurs des écoles de musique et des sociétés musicales dans toutes les disciplines instrumentales suivantes : **Bois, Cuivres, Percussions et Contrebasses à cordes**.

INSCRIPTIONS :

Les places dans chacune des disciplines, sont limitées afin de respecter le meilleur équilibre musical. Si vous êtes intéressé pour venir compléter et participer à l'orchestre départemental d'harmonie, veuillez nous adresser la demande d'inscription avant le **1^{er} janvier 2013**.

TARIF :

Droit d'inscription de 30€.
Ce prix comprend l'hébergement, les repas et le transport sur le lieu du concert.

Venez écouter un extrait du concert de l'Orchestre Départemental d'Harmonie sur notre site Internet.
<http://www.udesma41.fr/ohd.htm>

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à découper et à retourner par courrier à :
UDESMA 41
1 avenue de Châteaudun
BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9
ou par e-mail : udesma41@gmail.com

ORCHESTRE DEPARTEMENTAL D'HARMONIE

Merci d'écrire lisiblement

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : M / F

Nom du responsable légal¹ :

Adresse complète :

Code postal & Ville :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

Instrument(s) pratiqué(s) :

Niveau instrumental :

Niveau en formation musicale :

Qualité :

Elève de l'école de musique de

Enseignant dans l'école de musique de

Musicien dans l'orchestre de

Pour finaliser votre
inscription, tournez la page

¹ pour les mineurs